

Événement

Le quartier de Bellevue bouge

Pour fêter l'inauguration des premiers bâtiments du quartier de Bellevue, rendez-vous le **mercredi 9 juillet à partir de 16 heures** pour une grande kermesse. Pendant que des activités seront proposées aux enfants, vous pourrez visiter les premiers appartements rénovés et pourquoi pas en acheter un ? Cristal Accession pourra vous renseigner.

Chauffage

Éviter le gaspillage d'énergie

Cristal Habitat met en place l'individualisation des frais de chauffage. Grâce à l'**installation de répartiteurs** ainsi que des vannes thermostatiques sur vos radiateurs, vous ne payerez que votre propre consommation. La pose des équipements est confiée aux équipes d'Ocea Smart Building ; ouvrez leur porte pour qu'elles puissent intervenir dans votre logement.



Prévention

Les punaises de lit

Vous suspectez la présence de punaises de lit au sein de votre logement ? Appelez notre centre d'appel au **04 79 71 88 44** au plus vite. Un diagnostic puis un traitement par une entreprise de désinsectisation seront mis en place dans les meilleurs délais.

Permanence du Biollay

Des permanences sont assurées à la mairie de quartier du Biollay **les mardis de 9 heures à 12 heures**. Ces permanences sont suspendues du 31 juillet au 21 août inclus.

Notre programme neuf



L'accession est ouverte à Bellevue. Dans un quartier emblématique de la ville de Chambéry, avec une situation privilégiée à proximité du centre-ville et du site universitaire de Jacob- Bellecombette ; découvrez 27 appartements de 1 à 4 pièces à partir de 79 000 €* avec stationnement.

Renseignements : **04 79 71 88 50**, accession@cristal-habitat.fr
* Logement 1 pièce K103

Notre résidence étudiante



À la Motte-Servolex, découvrez notre résidence étudiante Sainte-Anne, située à proximité de toutes les commodités et de Savoie Technolac dans un lieu calme et propice aux études. Du studio au T3 à partir de 206 € charges comprises.

Renseignements : **07 89 52 47 01**

PAROLE DE LOCATAIRES

La semaine dernière j'ai tenté de joindre Cristal Habitat mais la ligne était occupée, que puis-je faire ?

Nathan, locataire d'un T3

Vous avez tenté de nous joindre au 04 79 71 88 44 mais nous n'étions pas disponibles ? Sachez qu'il est désormais possible de vous faire rappeler ! Il suffit de suivre les informations et valider le numéro sur lequel vous souhaitez être rappelé.

➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au **+33 (0)4 79 71 88 44**



Apostrophe n°27 • Juin 2019 • Cristal Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 88 44 • www.cristal-habitat.fr • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustration : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock • Impression : Althus, sur papier aux normes PEFC.

APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

DOSSIER

Bien vivre ensemble, ça se respecte !



DOSSIER

Bien vivre ensemble, ça se respecte !



MON
CONSEIL

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !



Pour bien vivre ensemble et garantir une bonne cohabitation dans votre immeuble, il est important de suivre quelques règles.

Être tolérant entre voisins

Le respect et le savoir-être sont des valeurs indispensables pour une qualité de vie sereine et agréable dans votre immeuble. S'il peut vous arriver d'être gêné par les activités de vos voisins, ne vous alertez pas trop vite et **montrez-vous indulgent!** Pour rappel, le règlement intérieur de Cristal Habitat précise que « le locataire doit s'abstenir, en toute circonstance, lui et les personnes vivant à son foyer, de tout bruit ou agissement de nature à troubler la tranquillité et la sécurité des voisins en permanence et **spécialement après 22h** ». L'incivilité devient un réel trouble anormal de voisinage lorsqu'elle est répétitive, intense et qu'elle dure dans le temps.

Qu'il s'agisse d'un chien qui aboie jour et nuit, de fêtes jusque tard dans la nuit, de claquements de portes ou du volume trop élevé de vos équipements (télé, audio) au quotidien, de travaux bruyants,

de dépôts sauvages d'encombrants, de barbecue ou encore de bruits émis par vos enfants, il est important d'avoir conscience de la gêne que l'on produit au quotidien et de la maîtriser.

Les solutions en cas de bruit

- ▶ La première chose à faire est d'en discuter avec vos voisins et d'essayer de trouver une solution sereine et amiable.
- ▶ Signalez ces nuisances à votre agence qui vous proposera des solutions pour y remédier.
- ▶ Si le dialogue ne suffit pas, vous pouvez faire appel à des correspondants de nuit ou à la police municipale dotée d'une équipe sécurité et tranquillité publique de 19h à 3h du matin, joignable **au 04 79 60 21 76**.

Stop aux encombrants et dépôts sauvages !

Pour rappel, il est interdit de déposer ou de stocker dans les parties communes (parkings, caves, couloirs) des objets encombrants (matelas, poubelles, meubles inutilisés, électroménager usager). Tous dépôts sauvages sur la voie publique ou dans la nature sont verbalisables. **Ils doivent être déposés dans l'une des quatre déchetteries de l'agglomération de Chambéry.**

Comment joindre les correspondants de nuit

Biollay
06 07 79 57 13

Les Hauts de Chambéry
Le Piochet
06 88 97 53 47

St Alban Laysse
Bassens
07 78 41 76 12

Barby
La Ravoire
06 73 26 71 38

Barberaz
St Baldoph
06 67 13 43 53

Bellevue
Jacob
Bellevue
06 88 78 39 77

▶ Retrouvez ces coordonnées sur www.regie-plus-chambery.fr/services/correspondants-de-nuit/